

Nouvelles instructions aux auteurs

2025

La revue *Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault* accueille tous les travaux concernant l'horticulture, les sciences naturelles, la géologie, l'écologie, l'agro-écologie, la biologie, et les sciences humaines qui s'y rattachent, écrits en français : articles originaux, synthèses bibliographiques, inventaires de la biodiversité, etc. Chaque article proposé sera examiné par l'éditeur de la SHHNH qui décidera de sa publication dans l'intérêt de la revue, de son unité et de sa qualité scientifique. S'il le juge nécessaire, des corrections sur la forme et sur le fond seront demandées aux auteurs.

Les opinions défendues par les auteurs n'engagent pas la responsabilité de la SHHNH, ni celle des membres du bureau et du comité de lecture.

Afin de publier les textes dans les meilleures conditions possibles, nous demandons aux auteurs de bien vouloir respecter les règles énoncées ci-dessous.

Présentation du manuscrit

Le texte sera présenté sous Word, soit en .doc, soit en .docx.

Les auteurs n'oublieront pas de passer leur texte au correcteur orthographique automatique.

Mise en page et typographie

L'éditeur et le comité de lecture veilleront à un strict respect de la typographie française telle qu'elle est notamment exprimée dans le *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*. Éditions de l'Imprimerie nationale, Paris 2002 – Réimpression 2015.

Afin d'assurer une identité graphique à nos publications, la mise en page sera « *la mise en page en carré* » : *composition typographique sans retrait de la première ligne de chaque alinéa, ni à gauche ni à droite. Toutes les lignes sont alignées verticalement à gauche et à droite de la justification. La dernière ligne peut être creuse, i.e. ne s'alignant pas en fin de justification. Les alinéas sont séparés verticalement par un blanc qui peut valoir un demi-interligne additionnel.*

L'article sera publié dans un format A4 avec texte justifié, marge haute de 3 cm, et marges basse, gauche et droite de 2 cm. La police d'écriture sera **Garamond**, taille 12, avec les titres et sous-titres en **Franklin Gothic Book** gras, de taille 20 à 12 ; les espacements et interlignages seront simples. D'une manière générale, le texte sera pleine page ; toutefois, une présentation de tout ou partie du texte sur deux colonnes peut être acceptée, par exemple dans le cas d'inventaires avec des listes non commentées d'espèces.

Cependant, les références bibliographiques en fin d'article, seront rédigées en « sommaire simple » pour une meilleure lisibilité. Rappelons que composer en sommaire simple « c'est composer la première ligne d'un paragraphe sur toute la justification et rentrer les lignes suivantes » selon le *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*.

Auteurs

Pour chacun des auteurs, indiquer uniquement le prénom et le nom et, s'il y a lieu, l'affiliation, ainsi que l'adresse postale et l'adresse électronique.

Titre

Le titre sera informatif et court.

Résumé

Deux résumés, l'un en français et l'autre en anglais, chacun de 120 mots au maximum, accompagnés de mots-clés – 8 au plus – devront être joints. Ils seront insérés avant le texte.

Illustrations

Il est souhaitable que chaque article soit illustré par des figures, photos, dessins, etc. (abréviation : « Fig. ») et /ou des tableaux (abréviation : « Tab. »). Pour les figures, le titre apparaîtra en dessous et pour les tableaux, il se trouvera au-dessus. Chaque illustration sera accompagnée d'une courte légende et numérotée dans l'ordre de son apparition dans le texte. Chaque illustration devra être signalée dans le texte et devra constituer un apport informatif à celui-ci.

Les photos ou figures noir et blanc pourront être insérées dans le corps du texte. Les illustrations en couleur seront regroupées en planches et de préférence sur des pages dédiées. Elles seront fournies en PNG, JPG ou en TIFF avec une résolution d'au moins 300 dpi et seront envoyées individuellement.

Il est impératif que les auteurs fournissent des illustrations originales (photos, dessins, diagrammes, etc.). L'utilisation de figures déjà publiées et non modifiées doit être restreinte aux documents dont les auteurs et l'éditeur auront accordé explicitement le droit de reproduction. Dans le cas d'illustrations issues d'un site internet, ils en vérifieront la liberté d'usage et en préciseront l'origine et l'auteur dans la légende.

Notes

Les notes de bas de page seront acceptées si elles sont réalisées avec parcimonie et si elles ne dépassent pas, sur chaque page, le tiers du texte principal. Elles seront appelées par un numéro en exposant, selon une numérotation continue. La police utilisée sera toujours Garamond, mais en taille 10.

Références bibliographiques

Une liste de références bibliographiques est indispensable. Elle sera située en fin d'article et rédigée en *sommaire simple*.

La bibliographie devra être plus sélective et pédagogique qu'exhaustive. Les références se rapporteront à des articles de revues, des ouvrages (préciser alors la page ou le chapitre concerné), éventuellement des sites internet, etc. Ces références ne concerneront que les travaux publiés ou sous presse. La liste devra inclure toutes les références citées dans le texte et dans les légendes des figures et des tableaux. Afin d'homogénéiser la présentation de cette liste, nous vous demandons de suivre les instructions

détaillées ci-dessous.

Au sein de l'article, les références bibliographiques indispensables seront annoncées entre parenthèses par le nom de l'auteur, s'il est seul, ou du premier auteur suivi de « *et al.* », s'il y a plusieurs auteurs, sans les prénoms, suivi d'une virgule et de la date de la parution. Il s'agit d'une « citation bibliographique ».

Mais dans les « *références bibliographiques* » complètes, situées en fin d'article et classées par ordre alphabétique du premier auteur, les noms d'auteur seront suivis de leurs prénoms en toutes lettres *s'ils sont connus*. S'il y a plusieurs auteurs pour un article, ils seront séparés les uns des autres par des virgules, sans utiliser « et » ou « & ». Mais tous les auteurs d'un même article ne pourront être cités au-delà de cinq. Dans ce cas, on citera les noms des 5 premiers suivis de « *et al.* ».

Dans le cas de plusieurs articles publiés la même année par le ou les mêmes auteurs, on fera suivre l'année de publication des lettres « a », « b », « c », etc. dans l'ordre de citation des articles dans le texte.

Dans tous les cas, le nom des auteurs sera écrit entièrement en capitales, tandis que les prénoms seront écrits en minuscules avec majuscule initiale, si possible en entier – *s'ils sont connus* – ce qui n'est pas toujours le cas !

Le nom des articles, des revues et des ouvrages sera donné *in extenso*.

L'ordre des références sera d'abord alphabétique, pour le premier auteur, puis chronologique, par année croissante (« DUPONT Jean, 1992 » est cité avant « DUPONT Jean, 2004 »). Dans le cas des références avec plusieurs auteurs, l'ordre chronologique primera et non l'ordre alphabétique du second auteur (« DUPONT Jean, MARTIN Paul, 1991 » est cité avant « DUPONT Jean, DURAND Maurice, 2003 »).

Enfin, il convient d'homogénéiser la présentation dans le cas des articles, ouvrages, chapitres dans les ouvrages, thèses, mémoires et rapports, mais aussi dans le cas d'informations sur le Web, en suivant les exemples donnés ci-dessous. On observera notamment ce qui doit-être rédigé en italique.

- Dans le cas d'un article, suivre l'exemple :

ALLEMAND Roland, ABERLENC Henri-Pierre, 1991. Une méthode efficace d'échantillonnage de l'entomofaune des frondaisons : le piège attractif aérien. *Bulletin de la Société entomologique suisse* **64** : 293-305.

- Dans le cas d'un ouvrage, suivre l'exemple :

DEBRY Gérard, 1994. *Le café et la santé*. John Libbey Eurotext, 500 p. Paris.

- Dans le cas d'un chapitre dans un ouvrage, suivre l'exemple :

RAMBAL Serge, 2001. Hierarchy and Productivity of Mediterranean-type ecosystems : 315-344. *In* : Mooney H.A., Saugier B. , Roy J. *Terrestrial global productivity*. Academic Press. San Diego.

- Dans le cas d'un mémoire de doctorat, ou d'un rapport, suivre les exemples :

FENNANE Mohamed, 1987. *Étude phytécologique des tétraclinaies marocaines*. Thèse de doctorat d'État, université d'Aix-Marseille III, 147 p. Marseille.

ROUÉ M., BLANC J., DUMÉZ R., GUEORGUIEVA D., 2003. *Enjeux autour de la cogestion dans le Parc national des Cévennes : savoirs et pratiques locaux, scientifiques et gestionnaires*. Rapport final, Paris, ministère de l'Écologie et du Développement durable, programme Espaces protégés, volet Sciences sociales.

- Dans le cas d'une référence sur le Web, suivre l'exemple :

ANDRÉ Jacques, 2020. *Petites leçons de typographie*. IRISA. Éditions du Jobet.
Disponible sur <<https://jacques-andre.fr/faqtypo/lessons.pdf>>

Envoi du manuscrit

Le manuscrit sera envoyé par courriel à : <soumission@s2hnh.org>

Pour toutes questions ou difficultés n'hésitez pas à écrire à cette adresse.

Correction du manuscrit

L'éditeur désignera un ou plusieurs relecteurs et, à l'issue de leur examen, pourra accepter, demander des corrections ou refuser l'article. Il pourra aussi dialoguer avec l'auteur et lui proposer les corrections élaborées par les relecteurs, aussi bien sur le fond que sur la forme.

En conclusion des échanges avec l'éditeur, avant publication, les auteurs recevront une épreuve en PDF qu'ils voudront bien valider par retour de courriel avec leur accord pour publication, à l'adresse précisée au chapitre « Envoi du manuscrit » ci-dessus.

Une fois le manuscrit accepté, l'éditeur autorise les auteurs à publier cet article dans une archive ouverte à condition d'indiquer la date initiale de parution dans nos Annales.

Après publication du volume papier des Annales concerné, celui-ci pourra – sur demande – être gracieusement envoyé à l'auteur ainsi qu'aux co-auteurs éventuels.

Les Annales peuvent autoriser la reproduction d'articles déjà parus dans les Annales, voire dans d'autres revues, soit anciens soit d'actualité, et proposés par leurs auteurs, à condition d'en mentionner la source initiale de publication et d'en détenir l'autorisation de reproduction (éditeur, co-auteurs...).



Ces nouvelles instructions aux auteurs ont été élaborées par la commission Annales-site web, présidée par Gérard Martin Dorel, qui s'est réunie le 17/03/2025 en présence du président de la SHHNNH, M. André Bervillé. Elles se substituent aux précédentes, élaborées en février 2022.

Composition de la commission : André Bervillé, Michel Bertrand, Michel Crousilles, Gérard Duvallet, Gérard Martin Dorel, Albert Mohn, Daniel Mousain et Josiane Ubaud.

Montpellier le 17/03/2025